



Pôle Aménagement, Développement et Déplacements
Direction des Déplacements et des Infrastructures Routières et Aéronautiques
Antenne Technique de Laragne

PROROGATION D'ARRÊTÉ TEMPORAIRE du **08 DEC. 2020**

REGLEMENTATION DE CIRCULATION POUR TRAVAUX

OBJET : Réglementation de la circulation pour travaux sur les :

RD 21 du PR 10 au PR 21+125

RD 12 du PR 0 au PR 0+186 et du PR 0+628 au PR 0+1180

RD 51 du PR 0 au PR 5+879

RD 124 du PR 0+906 au PR 1+817

RD 151 du PR 0 au PR 1+771

RD 151L du PR 0 au PR 1+68

RD 212 du PR 0 au PR 2+468

RD 251 du PR 0 au PR 1+236

RD 622 du PR 0 au PR 1+756

RD 722 du PR 0 au PR 2+557

RD 948 du PR 9 au PR 11+661

RD 942 du PR15+979 au PR 20+778 et du PR 22+34 au PR 34+1250

Communes de Monétier-Allemont, Ventavon, Lazer, Upaix, Val Buëch Méouge, Barret sur Méouge, Laragne-Montéglin

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la demande du 4 décembre 2020 par laquelle par laquelle l'entreprise AzurConnect Technologies, 28 avenue Paul Cézanne, 13470 Carnoux en Provence, sollicite l'autorisation de réglementer la circulation afin de poursuivre les travaux de déploiement de la fibre optique, aiguillage, tirage et raccordement des câbles souterrains et aériens sur les RD 21 du PR 10 au PR 21+125, RD 12 du PR 0 au PR 0+186 et du PR 0+628 au PR 0+1180, RD 51 du PR 0 au PR 5+879, RD 124 du PR 0+906 au PR 1+817, RD 151 du PR 0 au PR 1+771, RD 151L du PR 0 au PR 1+68, RD 212 du PR 0 au PR 2+468, RD 251 du PR 0 au PR 1+236, RD 622 du PR 0 au PR 1+756, RD 722 du PR 0 au PR 2+557, RD 948 du PR 9 au PR 11+661, RD 942 du PR15+979 au PR 20+778 et du PR 22+34 au PR 34+1250, Communes de Monétier-Allemont, Ventavon, Lazer, Upaix, Val Buëch Méouge, Barret sur Méouge, Laragne-Montéglin,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 3221-3, L. 3221-4, et L. 3221-13,

- VU** le Code de la Route et notamment les articles R. 411-5, R. 411-8, R. 411-25 à R. 411-28,
- VU** le Code de la Voirie Routière,
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,
- VU** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,
- VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- VU** l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté interministériel du 7 juin 1977, modifiée,
- VU** le règlement de voirie départemental adopté le 26 Juin 2007 par le Conseil Général, et notamment ses articles 11, 66 et son annexe 3,
- VU** l'arrêté du Président du Département des Hautes-Alpes référencé ACRDDIVERSESATL2020158 du 23 octobre 2020,
- VU** l'arrêté du Président du Département des Hautes-Alpes du 16 avril 2019 portant délégation de signature,
- VU** l'avis de la Responsable de l'Antenne Technique de Laragne,

CONSIDERANT :

- que la poursuite de ces travaux nécessite de réglementer la circulation pendant toute la durée du chantier,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Règlementation

L'arrêté sus visé est prorogé jusqu'au 8 janvier 2021

Article 2 – Publicité

Cet arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département et sur le site internet du Département à l'adresse suivante : www.hautes-alpes.fr/arretes-voirie.

Article 3 - Exécution

- › M. le Directeur Général des Services du Département des Hautes-Alpes,
- › M. le Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie des Hautes-Alpes,
- › le pétionnaire,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera transmise pour information à :

- › M. le Directeur des Services Départementaux d'Incendie et de Secours,
- › MM les Maires des Communes de Monétier-Allemont, Ventavon, Lazer, Upaix, Val Buëch Méouge, Laragne-Montéglin, Barret sur Méouge.

Cet arrêté a été publié sur le site du
Département des Hautes-Alpes le

08 DEC. 2020

Fait à Laragne, le 08 DEC. 2020

Pour le Président, et par délégation
la Responsable de l'Antenne de Laragne



Emmanuelle DALMASSO

- NOTIFICATION -

NOM

PRENOM

DATE

Signature

